RCS : VALENCIENNES
Code greffe : 5906

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VALENCIENNES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 00724
Numéro SIREN : 528 146 111
Nom ou dénomination : ABCD Gestion

Ce dépôt a été enregistré le 22/12/2020 sous le numéro de dépôt 6112

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

IDENTIFICATION	
M Belot Gilbert Rue Edouard Manet 59580 Saint Saulve FRANCE N° d'adhérent : 20143580006262	Pour le compte de : EURL ABCD GESTION 13 RUE EDOUARD MANET 59880 SAINT SAULVE N° SIREN : 528 146 111 Période déclarée : 2019 Date limite de dépôt : 20/05/2020

ÉLÉMENTS DÉCLARÉS
Formulaire N° 2065 *(Applicable à compter du 31/12/2019)*
Annexe N° 2065-BIS *(Applicable à compter du 31/12/2018)*
Annexe N° 2033-A *(Applicable à compter du 31/12/2017)*
Annexe N° 2033-B *(Applicable à compter du 31/12/2019)*
Annexe N° 2033-C *(Applicable à compter du 31/12/2019)*
Annexe N° 2033-D *(Applicable à compter du 31/12/2019)*
Annexe N° 2033-E *(Applicable à compter du 31/12/2019)*
Annexe N° 2033-F *(Applicable à compter du 31/12/2017)*
Annexe N° 2033-G *(Applicable à compter du 31/12/2017)*

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

LE GERANT

G. BELOT

Liberté · Égalité · Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Impôt sur les sociétés

N° 2065
(Applicable à compter du 31/12/2019)

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

1 - J'ACCEPTE DE RECEVOIR DES INFORMATIONS PAR MESSAGERIE
(VOIR ART. 39 ET SUIVANTS - LOI N° 78-17 DU 6/1/1978 MODIFIÉE EN 2004 RELATIVE À L'INFORMATIQUE, AUX FICHIERS ET AUX LIBERTÉS) **Oui**

Adresse de messagerie **gilbert.belot@neuf.fr**

2 - ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL

Numéro, type et nom de voie **13 rue Edouard Manet**

Code postal **59880** Ville **Saint Saulve**

C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

1 - RÉSULTAT FISCAL

Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%

Bénéfice imposable à 28%

Déficit *(report du 2033-B)* 0

Bénéfice imposable à 15% **8 737**

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2065-BIS
(Applicable à compter du 31/12/2018)

Impôt sur les sociétés
Annexe à la déclaration n° 2065

I - RÉMUNERATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

IDENTITÉS ET COORDONNÉES DES MEMBRES

1	Titre	**Monsieur**	Nom, Prénom	**Belot Gilbert**
	Qualité			**Gérant**
	Numéro, type et nom de voie	**13 rue Edouard Manet**		
	Complément de distribution		Lieu-dit, Hameau	
	Code postal	**59880**	Ville	**Saint Saulve**
	Pays			

SOMMES VERSÉES AU COURS DE LA PÉRIODE RETENUE POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS, À CHAQUE ASSOCIÉ, GÉRANT OU NON

1	Pour les SARL, nombre de parts de l'associé considéré		**1 000**	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	**2019**
	A titre de traitements, émoluments et indemnités proprements dits		**9 160**		
	A titre de représentation, de missions et de déplacements	Indemnités forfaitaires		Remboursements	
	A titre de frais professionnels autres	Indemnités forfaitaires		Remboursements	

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-A
(Applicable à compter du 31/12/2017)

Bilan simplifié

A - ACTIF	BRUT	AMORTISSEMENTS PROVISIONS	NET EXERCICE CLOS EN N
1 - ACTIF IMMOBILISÉ			
Immobilisations incorporelles - Fonds commercial	1		1
Immobilisations incorporelles - Autres	28 226	28 226	0
Immobilisations corporelles	2 080	1 425	655
Immobilisations financières (1)			0
TOTAL I (5)	30 307	29 651	656
2 - ACTIF CIRCULANT			
Stocks matières premières, approvisionnements en cours de production			0
Stocks marchandises			0
Avances et acomptes versés sur commandes			0
Créances (2) clients et comptes rattachés	7 721	1 296	6 425
Créances autres (3)			0
Valeurs mobilières de placement			0
Disponibilités	12 865		12 865
Charges constatées d'avance			0
TOTAL II	20 586	1 296	19 290
TOTAL GENERAL (I + II)	50 893	30 947	19 946

B - PASSIF	NET EXERCICE CLOS EN N
1 - CAPITAUX PROPRES	
Capital social ou individuel	1 000
Écarts de réévaluation	100
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants)	9 879
Report à nouveau	1 305
Résultat de l'exercice	8 737
TOTAL I	21 021
3 - DETTES	
TOTAL III	0
TOTAL GENERAL (I + II + III)	21 021

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Compte de résultat simplifié de l'exercice

N° 2033-B
(Applicable à compter du 31/12/2019)

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION				Exercice N
Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires		
	Services	dont export et livraisons intracommunautaires		40 269
		Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		40 269
CHARGES D'EXPLOITATION				
Autres charges externes				10 712
		dont crédit-bail mobilier		
		dont crédit-bail immobilier		
Impôts, taxes et versements assimilés				387
		dont TP/CFE, CVAE	387	
Rémunérations du personnel				9 160
Charges sociales				6 003
Dotations aux amortissements				315
Dotations aux provisions				1 800
Autres charges				3 155
		dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger		
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		
		Total des charges d'exploitation (II)		31 532
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				8 737
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				8 737

B - RÉSULTAT FISCAL

	Bénéfice	Déficit
	8 737	0
1. RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice	Déficit
	8 737	0
2. RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice	Déficit
	8 737	0

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-C
(Applicable à compter du 31/12/2019)

Immobilisations
Amortissements - Plus-values - Moins-values

I - IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles					
Fonds commercial	1			1	
Autres	28 226			28 226	
Immobilisations corporelles					
Terrains				0	
Constructions				0	
Installations techniques matériel et outillage industriels				0	
Installations générales agencements divers				0	
Matériel de transport				0	
Autres immobilisations corporelles	1 545	535		2 080	
Immobilisations financières					
				0	
TOTAL rubrique I	29 772	535	0	30 307	0

II - AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations (dotations de l'exercice)	Diminutions (amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises)	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
	28 226			28 226
Immobilisations corporelles				
Terrains				0
Constructions				0
Installations techniques, matériel et outillage industriels				0
Installations générales, agencements, aménagements divers				0
Matériel de transport				0
Autres immobilisations corporelles	1 111	315		1 426
TOTAL rubrique II	**29 337**	315	0	29 652

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-D
(Applicable à compter du 31/12/2019)

Relevé des provisions
Amortissements dérogatoires - Déficits reportables - Divers

I - RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

1 - NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
1.1 Provisions réglementées				
Amortissements dérogatoires				0
Dont majorations exceptionnelles de 30%				0
Autres provisions réglementées				0
1.2 Provisions pour risques et charges				
	0	1 800		1 800
1.3 Provisions pour dépréciation				
Sur immobilisations				0
Sur stocks et en cours				0
Sur comptes clients	0			0
Autres provisions pour dépréciation				0
TOTAL	0	1 800	0	1 800

IV - DIVERS

Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant	6 003
Montant de la TVA collectée	7 968
Montant de la TVA déductible sur biens et services *(sauf immobilisations)*	1 064
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	9 160

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-E
(Applicable à compter du 31/12/2019)

Contribution économique territoriale
Détermination de la valeur ajoutée et effectifs

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case ☑

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Composition du capital social

N° 2033-F
(Applicable à compter du 31/12/2017)

LISTE DES PERSONNES OU GROUPEMENTS DE PERSONNES DE DROIT OU DE FAIT DÉTENANT DIRECTEMENT AU MOINS 10% DU CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise **1** Nombre total de parts ou d'actions correspondantes **1 000**

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

1	Titre	**Monsieur**		
	Nom et prénom	**Belot Gilbert**	Nom marital	
	Nombre de parts ou d'actions	**1 000**	Pourcentage de détention	**100,00%**
	Date de naissance	**27/01/1958**	Pays de naissance	**France**
	Code postal de naissance	**59000**	Commune de naissance	**Lille**
	Numéro, type et nom de voie	**13 rue Edouard Manet**		
	Complément de distribution		Lieu-dit, hameau	
	Code postal	**59880**	Ville	**Saint Saulve**
	Pays	**France**		

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-G
(Applicable à compter du 31/12/2017)

Filiales et participations

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case. ☑

Sun Apr 26 11:49:29 CEST 2020

ABCD GESTION

E.U.R.L. au capital de 1 000,00 Euros
Siège social : 13 RUE EDOUARD MANET
59880 SAINT SAULVE
R.C.S : VALENCIENNES 528146111

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L' ASSOCIE UNIQUE DU 26/04/2020

Au siège social,
Le 26/04/2020 à
12h15

Monsieur GILBERT PAUL BELOT, détenant 1000 parts sociales, associé unique de la société ABCD GESTION, société à responsabilité limitée Unipersonnelle au capital de 1 000,00 Euros.

L'associé unique a pris les décisions suivantes :

Décision n° 1

L'associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2019 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2019 lesquels font apparaître **un bénéfice de 8737** Euros.

En conséquence, l'associé unique donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Décision n° 2

Résultat – Affectation

L'associé unique entérine les comptes de l'exercice clos le 31/12/2019 faisant ressortir un bénéfice de 8737 Euros.

L'associé unique décide d'affecter le résultat de 8737 Euros, de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de 8737 Euros. Il passera ainsi de +1305 Euros à la somme de +10042 Euros après affectation.

Décision n° 3

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquas du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées au 4 de l'article 39 du Code général des impôts.

Décision n° 4

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique.

La gérance